



# ZF Lifeguard eFluid 2

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom commercial**

ZF Lifeguard eFluid 2

**N° d'article**

0671.090.534

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Type de produit**

Mélange.

**Utilisation**

Fluides hydrauliques. / Fluide de transmission.

**Utilisations déconseillées**

Pas d'utilisations déconseillées identifiées.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fiche de données de sécurité produite par**

Global Division B Product Compliance Mgmt. System (BWC)

**Fournisseur**

ZF Aftermarket

Adresse

ZF Friedrichshafen AG  
Obere Weiden 12

97424 Schweinfurt  
Allemagne

Téléphone

+49 9721 475 60

Courriel

msds.zf-aftermarket@zf.com

Site web

www.zf.com/contact

**Référence**

Global Division B Product Compliance Mgmt. System (BWC)



# ZF Lifeguard eFluid

## 2

**E-mail**

msds.zf-aftermarket@zf.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

+ 33 (0)1 45 42 59 59

**Disponibilité en dehors des horaires de bureau**

Oui

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Description**

Le produit, bien qu'il ne soit pas classé comme dangereux aux termes du Règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP), il doit être étiqueté.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Mentions de danger supplémentaires**

EUH208 Contient Phosphate de triisobutyle. Peut produire une réaction allergique.  
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

### 2.3 Autres dangers

Sous conditions d'utilisation habituelle des huiles minérales et leurs com-posants ainsi que des produits chimiques et en respectant les remarques de stockage et de manipulation (al. 7) ainsi que les remarques sur des mesures individuelles de prévention (al.8) aucun danger particulier n'est connu. Ne pas laisser parvenir le produit dans l'environnement, de manière incontrôlée.

Ce produit ne contient aucune substance présente à une concentration égale ou supérieure à 0,1% en masse, incluse dans la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1 du Règlement REACH, en raison de ses propriétés perturbatrices endocriniennes, ou une substance connue pour avoir des propriétés perturbatrices endocriniennes conformément aux critères énoncés dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement 2018/605 de la Commission.

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme PBT ou vPvB à une concentration  $\geq 0,1$  %.



# ZF Lifeguard eFluid

Numéro de version: 1

Délivré: 2025-12-11

## 2

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

Nom chimique	Numéro CAS Numéro CE Numéro REACH Numéro index	Groupe	Classification	Phrase H Facteur M aigu Facteur M chronique	Limites spécifiques de concentration ATE	Remarque
huile de base, basse viscosité	72623-87-1 276-738-4 01-2119474889-13 649-483-00-5	20 - 50%	Asp. Tox. 1	H304 - -		-
hydrocarbure , faible viscosité	68037-01-4 500-183-1 01-2119486452-34-XXXX -	20 - 50%	Asp. Tox. 1	H304 - -		kinematic viscosity < 20.5 cSt 40 °C.
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydro-traités	64742-54-7 265-157-1 01-2119484627-25 649-467-00-8	1 - <10%	Asp. Tox. 1	H304 - -		ATE (oral): >5000 mg/kg; ATE (dermal): >5000 mg/kg; ATE (inhalation): 5 mg/kg
Phosphate de triisobutyle	126-71-6 204-798-3 - -	0,1 - <1%	Skin Sens. 1B	H317 - -		-
amine aromatique, alkylée	68411-46-1 270-128-1 01-2119491299-23 -	0,1 - <1%	Repr. 2, Aquatic Chronic 3	H361f, H412 - -		-
hydrocarbures, faible viscosité	- 919-284-0 01-2119463588-24 -	0,1 - 1%	Asp. Tox. 1, STOT SE 3 - narcosis, Carc. 2, Aquatic Chronic 2	H304, H336, H351, H411, EUH066 - -		M = 0



# ZF Lifeguard eFluid

## 2

### **Autres informations, substances**

Les huiles minérales et distillats de pétrole hautement raffinés dans notre produit contiennent moins de 3 % d'extrait de diméthyle sulfoxyde (DMSO), mesuré selon la méthode IP 346 (pourcentage en poids) et ne sont pas classés comme cancérigènes selon la Nota L/ Nota N, Annexe VI du Règlement CE 1272/2008.

Pour le texte complet des déclarations H/UE mentionnées dans cette section, voir la section 16.

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### **4.1 Description des premiers secours**

Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

#### **Inhalation**

Arrivée d'air frais, en cas malaise, veuillez consulter un médecin.

#### **Contact avec la peau**

Laver au savon et à l'eau.

#### **Contact avec les yeux**

Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières.

#### **Ingestion**

Rincer soigneusement la bouche.

### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Peut provoquer une irritation cutanée et respiratoire.

### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Consulter un médecin en cas de symptômes.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1 Moyens d'extinction**

#### **Moyens d'extinction d'incendie appropriés**

En cas d'incendie, utiliser une mousse résistante à l'alcool, le dioxyde de carbone, la poudre ou l'eau pulvérisée.

#### **Moyens d'extinction inappropriés**

Ne pas utiliser d'eau en jet.



# ZF Lifeguard eFluid

## 2

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.

### 5.3 Conseils aux pompiers

#### **Équipement spécial de protection pour les pompiers**

Éloigner le récipient de la zone de l'incendie, si cela peut être fait sans risque. Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives. Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations.

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection complète en cas d'incendie.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En cas de déversements accidentels : faire attention aux surfaces et sols glissants.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le liquide de se répandre sur la surface de la terre (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution). Éviter le rejet dans l'environnement. Le responsable Environnement doit être avisé de tout déversement important. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau phréatiques.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir le liquide à l'aide de matériaux absorbants (sable, terre d'infiltration, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Éliminer le matériel rassemblé conformément aux réglementations locales. Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7. Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.



# ZF Lifeguard eFluid

## 2

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### **Mesures préventives pour la manipulation**

Eviter le dégagement d'aérosols. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer. Respecter les règles générales sur le travail avec des huiles minérales et des produits chimiques. Se conformer aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Assurer une ventilation efficace.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Respecter les réglementations nationales concernant le traitement des eaux polluées avec des matières dangereuses (Réglementation au sujet des produits dangereux). Ne pas chauffer à une température supérieure au point d'éclair.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucunes informations disponibles.

#### Autres

Catégorie de stockage 10.  
Liquide combustible.

Note: Il s'agit d'un règlement allemand qui ne constitue pas une base juridique dans d'autres pays.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

##### **Valeurs limites d'exposition**

Valeurs limites d'exposition professionnelle : Aucune valeur limite d'exposition connue.

Valeurs limites biologiques (VLB): Aucun indice d'exposition connu.

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

##### **Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation efficace. Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.

Informations générales : Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection. Respecter les mesures de sécurité habituelles pendant la manipulation des produits pétroliers ou que chimiques.



# ZF Lifeguard eFluid

## 2

### **Symboles équipement de protection individuelle**



#### **Protection des yeux / du visage**

éviter le contact avec la peau et les yeux. Il est recommandé de porter des lunettes de protection et un masque facial. En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité ou un masque facial.

#### **Protection des mains**

Matière: Caoutchouc nitrile-butyle (NBR).  
Temps de perméation min.:  $\geq 480$  min  
Épaisseur du matériau recommandée:  $\geq 0.38$  mm

éviter un contact long et répété avec la peau. Suivre les recommandations du fournisseur pour le choix des gants adéquats. Protection préventive de la peau par un onguent. Gants de protection. Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

#### **Autres protections de la peau**

Ne pas porter de chiffons souillés par le produit dans les poches du pantalon. Porter un vêtement de protection approprié.

#### **Protection respiratoire**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. Éviter l'inhalation des vapeurs/aérosols.

#### **Risques thermiques**

Pas connu.

#### **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Aucunes informations disponibles.

Mesures d'hygiène: Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que lavage après manipulation de la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement la tenue de travail pour éliminer les contaminants. Mettre au rebut les chaussures qui ne peuvent pas être lavées.

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

#### **État physique**

Liquide



# ZF Lifeguard eFluid

## 2

**Couleur**

Ambre.

**Odeur**

Caractéristique.

**Point de fusion / congélation**

Non déterminé.

**Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et plage d'ébullition**

Non déterminé.

**Inflammabilité**

Non déterminé.

**Limites inférieure et supérieure d'explosivité**

Donnée non disponible

**Point d'inflammation**

220 °C

**Température d'auto-allumage**

Non déterminé.

**Température de dégradation**

Non déterminé.

**pH**

substance / du mélange est non-soluble (dans l'eau)

**Viscosité cinématique**

35 mm<sup>2</sup>/s

**Méthode**

40°C

**Solubilité**

Donnée non disponible

**Hydrosolubilité**

Insoluble dans l'eau; Aucune information disponible (autre solvants)

**Coefficient de partage n-octanol / eau**

Non applicable aux mélanges.

**Pression de vapeur**

Non applicable aux mélanges.



# ZF Lifeguard eFluid

## 2

### **Densité et/ou densité relative**

0,84 g/cm<sup>3</sup>

### **Méthode**

@ 20°C

### **Densité de vapeur relative**

Non applicable aux mélanges.

### **Taux d'évaporation**

Non applicable aux mélanges.

### **Dangers d'explosion**

Valeur sans importance pour la classification.

### **Caractéristiques oxydantes**

Valeur sans importance pour la classification.

### **Propriétés des particules**

Non applicable.

## **9.2 Autres informations**

Aucunes informations disponibles.

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1 Réactivité**

Stable dans les conditions normales d'utilisation.

### **10.2 Stabilité chimique**

Stable dans les conditions normales d'utilisation.

### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Stable dans les conditions normales d'utilisation.

### **10.4 Conditions à éviter**

Stable dans les conditions normales d'utilisation.

### **10.5 Matières incompatibles**

Oxydants forts, acides forts et bases fortes.

### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.



# ZF Lifeguard eFluid

## 2

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

##### Toxicité aiguë

Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Descripteur de dose	Valeur / dose	Voie d'exposition	Animaux testés	Méthode/Directive
hydrocarbure , faible viscosité -	LD50	> 5000 mg/kg	Oral	Rat.	-
huile de base, basse viscosité -	LD50	> 5000 mg/kg	Ingestion	Rat.	OECD 401
huile minérale -	LD50	> 5000 mg/kg	Ingestion	Rat.	-
amine aromatique, alkyl-lée -	LD50	> 5000 mg/kg	Ingestion	Rat.	OECD 401
hydrocarbure , faible viscosité -	LD50	6318 mg/kg	Ingestion	Rat.	OECD 423
huile minérale -	LD50	> 5000 mg/kg	Dermique	Rat.	-
hydrocarbure , faible viscosité -	LC50	> 5 mg/l (poussière/brouil- lard)	Inhalation.	-	-

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Résultat	Méthode/Directive
huile minérale -	Aucune irritation.	OECD 404

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



# ZF Lifeguard eFluid

## 2

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Résultat	Espèce	Méthode/Directive
huile minérale -	Aucune irritation.	-	OECD 405
amine aromatique, alky-lée -	Aucune irritation.	Lapin	OECD 405

### **Provoque des allergies des organes respiratoires et cutanées**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Résultat	Espèce	Méthode/Directive
amine aromatique, alky-lée -	Non sensibilisant.	Cobaye	OECD 406

### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Voie d'exposition	Espèce	Résultat	Autres
amine aromatique, alky-lée -	Ingestion	Rat.	Susceptible de nuire à la fertilité.	OECD 421

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



# ZF Lifeguard eFluid

## 2

### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

huile minérale : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### **11.2. Informations sur les autres dangers**

#### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

#### **Autres**

Aucunes informations disponibles.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

#### **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Toxicité aiguë pour les poissons**

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Méthode/Directive
hydrocarbure , faible viscosité -	LC50	> 750 mg/l	96 h	Poisson	-
huile minérale -	LC50	> 100 mg/l	96 h	Poisson	-
amine aromatique, alky-lée -	LC50	> 100 mg/l	96 h	Poisson	OECD 203
hydrocarbure , faible viscosité -	LC50	2 - 5 mg/l	96 h	Poisson	-

#### **Toxicité aiguë pour les algues**



# ZF Lifeguard eFluid

## 2

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Méthode/Directive
huile de base, basse viscosité -	EC50	> 1000 mg/l	72 h	Algue	-
huile minérale -	EC50	> 100 mg/l	72 h	Algue	OECD 201
amine aromatique, alky-lée -	EC50	> 100 mg/l	72 h	Algue	OECD 201
hydrocarbure , faible viscosité -	EC50	1 - 3 mg/l	72 h	Algue	OECD 201

### **Toxicité aiguë pour les crustacés**

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Méthode/Directive
hydrocarbure , faible viscosité -	EC50	190 mg/l	48 h	Daphnia magna	-
huile de base, basse viscosité -	EL50	> 10,000 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD 202
huile minérale -	EC50	> 100 mg/l	48 h	Daphnia magna	-
amine aromatique, alky-lée -	EC50	51 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD 202

### **Toxicité chronique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



# ZF Lifeguard eFluid

## 2

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Méthode/Directive
huile de base, basse viscosité -	NOEC	> 100 mg/	72 h	Algue	OECD 201
huile de base, basse viscosité -	NOEC	> 1000 mg/l	14 jours	Poisson	-
huile de base, basse viscosité -	NOEC	10 mg/l	21 jours	Daphnia magna	OECD 211
huile minérale -	NOEC	10 mg/l	21 jours	Daphnia magna	OECD 211

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Non applicable aux mélanges.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Durée	Résultat
hydrocarbure , faible viscosité -	28 jours	58 %

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non applicable aux mélanges.

### 12.4 Mobilité dans le sol

#### **Mobilité**

Non applicable aux mélanges.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance chimique évaluée comme PBT ou vPvB enregistrée conformément à la réglementation REACH.

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.



# ZF Lifeguard eFluid

## 2

### 12.7. Autres effets néfastes

Aucunes informations disponibles.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Considérations relatives à l'élimination

Éliminer les rejets et les déchets conformément aux réglementations établies par les autorités locales.

Ne pas jeter les résidus à l'égout ; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Respecter les consignes d'interdiction de mélanges lors du stockage de produits usés.

Code de déchet	Description des déchets
13 02 05*	huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale

S'il vous plaît noter - un astérisque (\*) à côté d'un code indique qu'il s'agit de déchets dangereux.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé.

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

#### Nom d'expédition ADR/RID/ADN correct

Non réglementé.

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

#### Étiquette

Non réglementé.

#### Classe ADR/RID

Non réglementé.

#### Code de classe ADR/RID

Non réglementé.

#### Numéro de danger ADR/RID

Non réglementé.



# ZF Lifeguard eFluid

## 2

**Catégorie IMDG**

Non réglementé.

**Classe IATA**

Non réglementé.

**Classe ADN**

Non réglementé.

**Code de classification ADN**

Non réglementé.

**14.4 Groupe d'emballage**

Non réglementé.

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Non réglementé.

**Polluant marin IMDG**

Non réglementé.

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non réglementé.

**IMDG EmS**

Non réglementé.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non réglementé.

**Autres**

**Autres informations ADR-RID**

Non réglementé.

**Autres informations IMDG**

Non réglementé.

**Autres informations IATA (ICAO)**

Non réglementé.

Non réglementé.



# ZF Lifeguard eFluid

## 2

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Réglementations européennes

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Règlement (CE) no 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, ANNEXE I  
SUBSTANCES RÉGLEMENTÉES: Aucune.

Règlement (CE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte), et ses modifications: Aucune.

Règlement (CE) no 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: Aucune.

DIRECTIVE 2012/18/UE (SEVESO III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses: Non applicable.

##### Réglementations nationales

INRS, Maladies professionnelles, Tableau des maladies professionnelles Classé: 36; 65

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.



# ZF Lifeguard eFluid

## 2

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### **Signification des phrases**

Skin Sens. 1B - Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1, sous-catégorie 1B

Repr. 2 - Toxicité pour la reproduction, catégories de danger 2

Aquatic Chronic 3 - Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 3

Asp. Tox. 1 - Danger par aspiration, catégorie de danger 1

STOT SE 3 - narcosis - Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie de danger 3 - Effets narcotiques

Carc. 2 - Cancérogénicité, catégorie de danger 2

Aquatic Chronic 2 - Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 2

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH208 Contient Phosphate de triisobutyle. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

#### **Autres**

##### **Autres informations**

La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées. Les méthodes suivantes ont été utilisées pour l'évaluation: - Sur la base de données d'essai - méthode de calcul - Principe d'extrapolation "Mélanges essentiellement similaires" - Jugement d'experts

Avis de non-responsabilité : Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, trans-port, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.